



Etude Afnic Réussir avec le web : Les TPE/PME confirment leur présence en ligne mais doivent encore progresser sur leurs pratiques

L'étude révèle que si les TPE/PME s'approprient les différents outils de présence en ligne, la sensibilisation sur les enjeux de sécurité et de protection des données doit être poursuivie afin de renforcer l'intégration de bonnes pratiques.

Montigny-le-Bretonneux, le 07 février 2023 – L'Afnic livre la nouvelle mouture de son étude [Réussir avec le web](#) réalisée via son programme [Réussir-en.fr](#) auprès d'un panel composé de micro-entreprises, de TPE et de PME.

Les résultats de cette 5ème édition confirment la prise en main des différents outils de présence en ligne et donnent à voir comment se fait l'intégration des mesures de sécurité par ce public.

Une présence en ligne affirmée mais qui pourrait être mieux maîtrisée

L'étude présente une cartographie de la présence en ligne des micro-entreprises, TPE et PME :

- En moyenne, 65 % des entreprises répondantes déclarent avoir un site internet, ce pourcentage monte à 83 % pour les PME et pour les TPE (contre 63 % pour les micro-entreprises)
- 82 % sont présentes sur internet via les réseaux sociaux
- 40 % des entreprises indiquent être présentes sur les annuaires en ligne et autres plateformes spécialisées, mais la moitié déclare n'en avoir jamais fait la demande

Quant aux raisons de leur présence en ligne, il s'agit de présenter leur activité pour 66 % des répondants, d'être trouvé facilement pour 49 %, de communiquer avec leurs clients et prospects pour 45 % et de vendre en ligne leurs produits et services pour 34 %.

Sur les 65 % des entreprises ayant un site internet, elles sont 90 % à posséder leur propre nom de domaine et 57 % à avoir choisi le .fr (largement devant le .com, 38 %). Ce pourcentage monte à 67 % chez les PME et à 60 % chez les TPE.

Ces résultats mettent également en lumière la sensibilisation aux enjeux de réputation et de d'optimisation de la présence en ligne :

- 65 % des entreprises déclarent répondre systématiquement aux commentaires et notations sur internet
- 58 % affirment mener des actions pour améliorer le référencement naturel de leur site, mais des efforts doivent encore être fait sur la maîtrise des outils, puisque seulement 39 % déclarent arriver en tête des résultats des moteurs de recherche.

Les bonnes pratiques en matière de sécurité à renforcer



L'étude de l'Afnic livre pour la première fois des indicateurs sur l'intégration de mesures de sécurité et de protection des données, réalisés en partenariat avec cybermalveillance.gouv.fr. Si les résultats montrent une sensibilisation certaine aux risques, celle-ci doit être renforcée pour favoriser une plus grande adoption d'outils et de bonnes pratiques.

Les TPE/PME ne sont que 42 % à réaliser une sauvegarde régulière de leurs données (pages, bases de données...) et 31 % de leur configuration (système, CMS...).

Quant aux mesures de protection mises en place pour accéder à leur site internet, les résultats sont les suivants :

- 42 % ont déployé des solutions de sécurité type pare-feu ou antivirus ; ce pourcentage monte cependant à 85 % chez les PME
- 41 % réalisent des mises à jour régulières des correctifs de sécurité (système, logiciels, extensions...)

Enfin, si 76 % affirment avoir des mots de passe robustes, seules 10 % déclarent réaliser des audits de sécurité.

« Les TPE/PME sont largement engagées sur leur présence en ligne, il faut néanmoins continuer à les accompagner pour une meilleure maîtrise des outils, ce qui leur permettra d'optimiser leur présence en ligne et d'en tirer pleinement partie. L'autre point que révèle cette édition, c'est la nécessaire montée en compétence sur la sécurité et la protection des données. C'est tout l'enjeu de la démarche de l'Afnic, notamment avec son programme Réussir-en.fr mais également avec les différentes campagnes de sensibilisation autour de la lutte contre les abus. », déclare Pierre Bonis, Directeur Général de l'Afnic.

Consulter l'étude complète [ici](#)

À propos de l'Afnic

L'Afnic est l'Association Française pour le Nomme Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan

Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, s'engage à verser annuellement 11 % de son Chiffre d'Affaires lié aux activités du .fr à des actions d'intérêt général, en affectant notamment 1,3 million d'Euros chaque année à la [Fondation Afnic pour la Solidarité numérique](#).

L'Afnic est également l'opérateur technique de registre d'entreprises et collectivités ayant choisi d'avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf.

Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Afnic compte aujourd'hui près de 90 collaborateurs. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.afnic.fr.

Contacts presse Afnic

Gabrielle Apfelbaum - 06 19 19 25 53 - gabrielle@barthelemyconseil.com

Nathalie Riera - 06 82 83 34 20 - nathalie@barthelemyconseil.com